

Communiqué de presse

Lancement du premier Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Economie Circulaire en Occitanie : Passons de la parole aux actes !



Appel à Manifestation
d'Intérêt d'Economie Circulaire
en Occitanie

L'économie circulaire constitue une approche concrète et opérationnelle centrée sur l'efficacité de l'utilisation des ressources pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Elle **nécessite une évolution des modes de production et de consommation pour consommer moins de ressources naturelles**. Cela induit de nouveaux modèles d'affaires et de partenariats entre les acteurs économiques à l'échelle locale, de nouvelles habitudes citoyennes et industrielles ainsi que de nouveaux référentiels et indicateurs... afin de mieux partager, collecter, stocker, réparer et recycler les flux de matières. C'est également une **formidable opportunité de renforcement de l'économie locale** car elle offre des perspectives de création de nouvelles activités.

Bien conscients de la complexité pour les porteurs d'initiatives et de projet de se repérer dans l'écosystème régional, **un collectif**, composé à la fois d'acteurs publics (Région, Métropoles, universités, bailleurs sociaux...), et d'acteurs privés (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, incubateurs, associations...) de la filière ont décidé de se regrouper et de travailler ensemble pour favoriser le développement de l'économie circulaire. Pour cela, ils lancent le **premier Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Economie Circulaire en Occitanie (AMI ECO)** avec pour objectif d'**identifier**, de conseiller et d'orienter des projets qui contribuent à la mise en place de démarches d'économie circulaire sur le territoire régional.

Du 29 juin 2022 au 30 septembre 2022, les **porteurs de projets**, les **associations** et les **entreprises** sont invités à se manifester via un questionnaire en ligne sur la **plateforme Cycl-op.org**, leur permettant de présenter leur projet et leurs besoins en accompagnement, en financement en communication et valorisation, leurs attentes de mise en relation, leur recherche de foncier... Chaque demande sera étudiée par un comité ad hoc, afin de pouvoir **orienter les participants vers les personnes ressources et les structures les plus compétentes** pour les aider à développer leurs initiatives entrepreneuriales dans le champ de l'économie circulaire.

**Contacts presse : Aurélie Mexandeau /
amexandeau@scop.coop / 06 40 15 77 02**

Plus d'info sur <https://www.cycl-op.org/>
Page dédiée de l'AMI ECO sur Cycl'Op :
<https://www.cycl-op.org/static/h/ami-eco.html?n=20220622152654>

